



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 28 mars 2023

Objet : Demande de subvention DETR Aménagement parking du château

L'an deux mille vingt et trois et le 28 mars à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN Sylvie, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs DEYE Manuel, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.

M. MUNOZ Estéban a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2023

Application agréée E-legislation

98_DE-004-210401089-20230328-2023_03_16-

Conseil Municipal du 28 mars 2023

Délibération n° 2023/03/16

OBJET : Demande de subvention DETR Aménagement parking du château

Madame le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR pour l'aménagement du parking du château.

Le projet consiste en la reprise du goudronnage, la matérialisation des emplacements, l'installation de nouveaux bancs, la mise en place d'un garde-corps sur le muret, et le fleurissement des espaces verts.

Le marquage des emplacements permettrait d'augmenter le nombre de places, (30 au total) et d'éviter le stationnement anarchique tel qu'il se pratique actuellement.

Montant estimatif des travaux : 28 726.39 € HT

Madame le Maire propose de solliciter une subvention de 50% soit 14363.19 €, selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	28726.39	DETR 50%	14363.19
		Commune 50%	14363.20
TOTAL	28726.39	TOTAL	28726.39

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet d'aménagement du parking,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches pour solliciter ces financements.

Malijai,

Le 28 mars 2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2023

Application acquies F. lejaudat.com

99_DE-004-210401089-20230328-2023_03_16-